

**PEUT-ON ENCORE PARLER DE QUARTIERS POPULAIRES ?**

A paraître in *Espace et Société*, 2002/2

Depuis une vingtaine d'année la notion de « quartier d'exil » (Dubet, Lapeyronnie, 1992) ou « d'exclusion » a remplacé celle de quartier populaire dans le vocabulaire sociologique et urbanistique. Il en est de même dans les représentations politico-médiatiques où le terme « les quartiers » désigne aujourd'hui populations et territoires en difficulté. Que recouvre cette évolution du langage ? Les quartiers populaires ont-ils bel et bien disparu, parce que ferait défaut une communauté suffisante de pratiques résidentielles, de trajectoires sociales et de représentations politiques et culturelles ? Ces quartiers, moins unifiés socialement, sont-ils, d'abord qualifiés par des processus d'exclusion ? Les mobilités individuelles priment-elles désormais sur les homogénéités de groupe ? Peut-on au contraire avancer que les quartiers populaires existent encore, sous une forme renouvelée, mais qu'ils sont privés de leur identité et stigmatisés par les médias, les responsables politiques et les sociologues ? Pour répondre à ces questions, nous nous attacherons brièvement à la courte histoire du terme de quartier populaire dans les sciences sociales, avant de discuter la disparition ou la recomposition de l'objet auquel il se réfère à partir d'un travail empirique conduit sur deux 'quartiers de l'ancienne banlieue rouge parisienne.

**LE COURT DESTIN D'UNE NOTION RECENTE**

Dans la littérature sociologique, la notion de quartier populaire émerge comme figure spécifique et positive au cours des années cinquante et soixante (Topalov, 2001). En France, la thèse d'Henri Coing, publiée en 1966 sous le titre *Rénovation urbaine et changement social*, décrit un flot du 13<sup>ème</sup> arrondissement avant sa rénovation. Elle constitue de ce point de vue un ouvrage de référence. L'auteur y analyse le fonctionnement d'un quartier ancien, populaire, à dominante ouvrière, cette dernière caractéristique ne se réduisant pas à un effet statistique mais reposant sur « la définition d'un genre de vie commun. » Il définit le quartier comme un tout, une « communauté auto-suffisante », « un village. » Les familles ouvrières y sont profondément enracinées ; elles y travaillent et y vivent, elles partagent des conditions de vie difficiles, des formes de sociabilité et une culture spécifiques. Cette culture commune est structurée par l'opposition entre le « eux et le nous »<sup>1</sup>, qui renvoie à un « ici » et un « là-bas ». Elle s'inscrit ainsi indissociablement dans le social et le spatial (Coing, 1966).

Christian Topalov (2001) a mis en parallèle les travaux d'Henri Coing avec ceux d'Herbert Gans (1962) ou de Michael Young et Peter Willmot (1957) pour montrer comment une représentation assez proche des quartiers ouvriers traditionnels émerge à la même époque dans différents pays et contextes culturels. On pourrait également citer l'ouvrage de Hoggart (1957), qui servira de référence à nombre d'approches sociologiques, ou celui de White (1943), qui précède l'ensemble de ces travaux mais ne sera traduit en France que tardivement.

<sup>1</sup> Expression empruntée par l'auteur à Hoggart (1957).

Les travaux d'histoire sociale conduits dans les années soixante-dix sur les quartiers ouvriers de l'entre-deux guerre se situent dans la même perspective, en lui donnant une épaisseur historique. Ces analyses mettent également en avant les sociabilités, les formes d'entraide, le sentiment de quartier, et confirment l'existence de modes de vie spécifiques, « *de valeurs communes, d'aspirations collectives et qui remontaient loin dans le temps* » (Faure, 2001). L'expérience politique des municipalités ouvrières, dont la banlieue rouge est emblématique, illustre plus directement, à travers la construction d'une contre-société, une articulation particulière entre identité sociale et politique et rapport au territoire (Fourcault, 1986; Bacqué, Fol, 1997). L'existence d'une vie de quartier n'est par ailleurs pas contradictoire avec une forte mobilité d'une partie des ménages ouvriers dans les parcours résidentiels, dans le travail et dans les pratiques urbaines. Dans ces différents travaux, les termes populaire et ouvrier sont souvent employés indifféremment. Cette confusion renvoie tout à la fois à la prédominance du groupe ouvrier dans les couches populaires et à sa diversité interne (Faure, 2001).

Ces travaux sociologiques et historiques contribuent à une réhabilitation symbolique des gens d'en bas, du peuple, à qui est accordée une identité et une structuration propres (Topalov, 2001). Ils se démarquent des représentations qui dominaient au début du siècle, où faubourgs et quartiers ouvriers étaient d'abord vus comme sources de problèmes et de désordre. Les nouvelles perspectives reconnaissent certes que la cohésion du groupe représente une réponse à la difficulté des conditions de vie et peut être à ce titre analysée comme une nécessité, ou que l'intensité des relations de quartier a comme revers un contrôle social parfois pesant. Mais l'enracinement local est avant tout analysé comme un « patrimoine du groupe ouvrier » et comme une ressource commune. Le quartier des sciences sociales est ainsi avant tout un quartier populaire. Il n'est cependant que de lire certaines pages de Victor Hugo ou les poèmes de Jacques Prévert pour comprendre que des quartiers où se concentraient des classes populaires développant des relations de sociabilité et une culture propres préexistaient au concept sociologique. Cette évolution du regard scientifique, qui tendait jusque-là à adopter le point de vue des « beaux quartiers », suit une transformation plus large des représentations sociales. Elle est contemporaine d'une affirmation de classes qui, de « dangereuses », deviennent « laborieuses », pour paraphraser le titre de l'ouvrage de Louis Chevalier publié à la même époque (Chevalier, 1984). Leur accès à la légitimité sociale se traduit sur le plan territorial, et celui-ci contribue en retour à accroître cette légitimité. A travers la mise en place de l'Etat providence et par leur affiliation à la société salariale (Castel, 1995), les couches populaires parviennent au cours du cycle d'expansion économique des « Trente glorieuses » à accéder à une stabilité sociale et à des conditions de vie moins défavorables. L'évolution de leur statut symbolique est étroitement liée à celle de leur statut matériel et à la transformation profonde de leurs conditions de vie.

Le paradoxe des travaux sociologiques de ces années est qu'ils se rapportent avant tout au passé, qu'ils témoignent de ce qui n'est plus ou de ce qui est en train de changer. Décrivant un quartier ouvrier traditionnel, Henri Coing en prédit ainsi la fin, avançant que la communauté qu'il analyse n'est possible que « *par certaines conditions d'habitat, par la pauvreté de ses membres et leur stabilité, par la polyvalence des fonctions et surtout par l'appartenance ouvrière de la population qui identifie statut social et mode de vie collectif* »

(Coing, 1966). Ces caractéristiques font système, et cet équilibre fragile est remis en cause par les changements sociaux et par la modernisation urbaine. Le revers de l'intégration sociale des classes populaires est la thèse qui se développe à la même époque de leur absorption progressive par les « classes moyennes ». Une partie de la sociologie urbaine met quant à elle l'accent sur les effets corrosifs de la proximité spatiale des groupes sociaux organisée dans les grands ensembles: n'est-elle pas en train de miner la culture spécifique qui faisait de certains territoires des « quartiers populaires » ? Dès le début des années soixante-dix, Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire avancent en ce sens que les mécanismes de constitution de la population des grands ensembles tendent, en imposant une mixité spatiale, à dévaloriser les normes populaires et conduit à la « rupture de solidarité de classe » (Chamboredon, Lemaire, 1970). Mettant en avant la diversité des parcours résidentiels des ménages et leur impact sur les rapports au grand ensemble, ils contribuent à élargir les approches monographiques à la mobilité.

La crise économique qui s'ouvre dans les années 70 et le processus de paupérisation que connaissent certains grands ensembles font voler en éclat le rêve d'un accès de tous à la « société de loisir et de consommation » et d'un espace urbain qui nivellerait les différences sociales. Dans le sillage des politiques urbaines les sciences sociales se penchent sur les quartiers en difficulté. Mais, pour autant, la notion de quartier populaire n'effectue pas un retour en force dans les discours scientifiques, administratifs ou médiatiques<sup>2</sup>. C'est qu'il n'y aurait pas de retour en arrière possible : la fin de la classe ouvrière déboucherait sur une société duale, où les inclus s'opposeraient aux exclus (Touraine, 1992) ; elle ne produirait pas une nouvelle conflictualité sociale porteuse de sens, mais seulement des aspirations déçues et le conformisme déviant d'une « classe moyenne prolétarisée » (Dubet, 1997). Il s'agirait donc de savoir comment les groupes et les individus exclus peuvent réintégrer la vie et la ville moyennes » (Ascher, 1998). La structure urbaine et les handicaps à la mobilité sociale et résidentielle ne produiraient que des « quartiers de relégation » ou « d'exil » (Dubet, Lapeyronnie, 1992). La mobilité, pensée comme une valeur fondamentalement positive parce que liée au processus d'individuation des sociétés modernes, provoquerait le déclin des sociabilités de voisinage. Ce modèle dominant laisserait de côté les populations précarisées (comme les femmes au foyer), pour qui l'ancrage territorial serait devenu un refuge plus qu'une ressource. Pour toutes ces raisons, les territoires où se concentrent les populations à problèmes ne sauraient être des quartiers populaires, dans le sens positif qu'avait pris le terme, même s'il y a bien sûr des populations situées en bas de l'échelle sociale et vivant dans des territoires spécifiques.

Nous voudrions pour notre part suspendre ces évidences, au moins le temps d'un article en posant plusieurs questions suggérées par un travail empirique. Indéniablement, il n'y a plus d'équivalents aux quartiers populaires où s'articulaient une identité sociale, un ancrage local et (au moins dans les municipalités ouvrières) un rapport au politique. Ce n'est pas de cette disparition que nous souhaiterions discuter, mais des formes de recomposition qui sont à l'œuvre et de ce qu'elles induisent dans le rapport au territoire. Les ancrages

---

<sup>2</sup> Daniel Béhar (1990) affirma cependant à contre-courant l'existence de quartiers populaires qu'il s'agissait de valoriser. Il fut repris par le rapport Delarue (Delarue, 1991), qui affirme que seconde mission de la politique de la ville est « la transformation des quartiers déshérités en quartiers d'habitat populaire pleinement considérés ».

territoriaux ont-ils disparu ? Quand ils existent, sont-ils seulement synonymes de relégation ou d'enfermement, comme l'affirment certaines analyses ? La mobilité est-elle devenue la nouvelle figure de l'intégration ?

### APRES LES QUARTIERS OUVRIERS TRADITIONNELS, LA CITE

Notre analyse empirique porte sur d'anciennes villes ouvrières de la banlieue parisienne, Saint-Denis et Aubervilliers. On peut en effet y observer plus qu'ailleurs la fin d'une histoire sociale et politique et les recompositions en cours. Le monde ouvrier y était particulièrement structuré et son éclatement y a mis à mal les solidarités sociales et locales. Nous avons par ailleurs choisi de travailler sur des ensembles d'habitat social car ils sont, plus que d'autres, pris dans un processus de stigmatisation et présentés comme enclavés, voire ghettoisés. Ils ont constitué, pour une partie de leurs habitants, une sortie des quartiers ouvriers traditionnels. Par leur forme architecturale, la façon dont ils ont été produits et leur mode de peuplement, ils se démarquent de ces derniers. Décrivant « la cité », Colette Petonnet parlait ainsi de « néo-quartier », de « territoire incohérent » (Petonnet 1985). Il faut attendre la politique de la ville pour que la dénomination de quartier leur soit attribuée, mais quartier qualifié de sensible, en difficulté, puis simplement « les quartiers ». Ces terrains spécifiques ne constituent bien sûr que l'une des configurations des « quartiers populaires » potentiels et la présente discussion serait utilement complétée par une étude des quartiers anciens paupérisés ou de lotissements péri-urbains. L'analyse de deux quartiers choisis dans des contextes urbains différents mais relevant de processus de production et de contextes sociaux très proches, permettait, sans que les conclusions soit généralisables, de dépasser l'étape de la monographie.

Les deux quartiers étudiés ont des configurations urbaines différentes. Le quartier Allende à Saint-Denis compte 1230 logements sociaux construits en 1970 par l'Office public HLM et la SA HLM Logirep dans un tissu pavillonnaire plus ancien. Le quartier Cochenec à Aubervilliers est composé de plusieurs groupes d'habitat social (850 logements au total), réalisés à différentes époques, jouxtant également des îlots pavillonnaires. Les deux quartiers sont situés en périphérie de ville, mais Allende est desservi par le métro et proche de l'université, alors que Cochenec se situe, selon la formule d'un habitant, « en bout de ville ». Ils ont pendant des années tous deux accueilli une vie associative et politique riche, aujourd'hui considérablement affaiblie. La recherche s'appuie sur un corpus d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs dans chaque site et sur de l'observation. Cette approche qualitative a été précédée à Allende d'un questionnaire, rempli par 320 ménages, portant sur les trajectoires résidentielles, les situations socio-économiques et les pratiques de l'espace urbain. Nous avons par ailleurs pu traiter certaines données fournies par les organismes bailleurs.

### UNE COMMUNAUTE DE CONDITIONS ?

Du point de vu socio-démographique, les populations des deux quartiers présentent de fortes similarités. Le spectre socioprofessionnel y est relativement restreint. Les artisans

commerçants, professions intermédiaires et cadres supérieurs y sont faiblement représentés alors qu'en 1990, ouvriers et employés pris ensemble comptaient 86% des chefs de ménages actifs à Allende et 82% des actifs à Cochenec. Bien qu'encore importante, la présence du groupe ouvrier s'est érodée et modifiée par rapport aux années soixante, l'augmentation de la part des ouvriers non qualifiés s'accompagnant de la montée des emplois de service. Ce mouvement n'a rien de spécifique, mais il bouleverse la vision de la classe ouvrière fondée sur les ouvriers industriels, qui était traditionnellement forte dans l'imaginaire politique des deux villes. Du seul point de vue statistique, on pourrait cependant parler, si ce n'est de quartiers ouvriers, tout au moins de quartiers populaires, au sens où la population qui y habite est placée au bas de la hiérarchie sociale<sup>3</sup>, ceci étant confirmé par le faible niveau des revenus<sup>4</sup>.

Ces populations ne sont pas pour autant homogènes. Le monde ouvrier s'est lui-même diversifié. Aujourd'hui comme hier, les catégories socio-professionnelles ne disent par ailleurs rien sur d'autres formes de hiérarchisation sociale structurées par l'âge, le genre (les familles monoparentales sont dans les deux quartiers particulièrement frappées par la paupérisation), la nationalité ou l'origine et sur la diversité des trajectoires résidentielles. A Allende par exemple, le quart de la population est étrangère et l'enquête réalisée auprès de 320 ménages montrait que 55% d'entre eux ont parmi leur ascendant une personne d'origine étrangère ou des DOM TOM, ce qui n'est pas sans incidences sur la construction des identités et les formes d'ancrages territoriaux.

La précarisation du travail touche une part importante des ménages : dans la cité Allende, au moment de l'enquête, seuls 65% des actifs bénéficiaient d'un contrat à durée indéterminée et la catégorie des 15-24 ans comptait plus de 57% d'actifs en situation de chômage ou d'emploi précaire. Pour beaucoup, les prestations de l'Etat social représentent le seul recours pour ne pas tomber dans la misère, ce qui conduit à forger des relations ambivalentes d'attente et de méfiance par rapport à l'Etat providence (Bacqué, Sintomer 2001). Ces ménages sont tous locataires d'un bailleur social. Ce statut représente une garantie financière mais implique une relation souvent conflictuelle et marquée par une tradition d'encadrement et de paternalisme social. En tout état de cause, l'insécurité économique, les inquiétudes et représentations communes qu'elle engendre, ne sauraient suffire à créer une communauté de conditions ou une culture spécifique.

Ni la notion de quartier populaire, ni le sentiment de relégation ou « d'exclusion » n'apparaissent dans les discours des habitants. L'adjectif ouvrier n'est employé qu'occasionnellement pour qualifier la ville au passé. Comme dans les représentations savantes, c'est souvent en opposition avec une image positive du passé que se construit celle de la cité actuelle. Les anciens habitants s'accordent pour regretter la dégradation de leur environnement physique et social. Ils décrivent au passé une vie sociale riche, sans doute en partie idéalisée, rythmée par les fêtes et manifestations, et structurée par un encadrement politique et municipal aujourd'hui affaibli. Le quartier d'antan est représenté comme plus convivial, sans problèmes. Une mère de famille ayant grandi dans la cité où elle habite

---

<sup>3</sup> De ce point de vue les populations des deux quartiers offrent une composition socioprofessionnelle plus homogène que les villes dans lesquelles elles s'inscrivent.

<sup>4</sup> Ces quartiers présentent des caractéristiques identiques à ceux des plus déshérités parmi les quartiers conventionnés par la politique de la ville.

aujourd'hui raconte ainsi : « On pouvait descendre avec le vélo, les ballons, descendre avec nos poupées et on ne se faisait rien voler. C'était une communauté où on jouait avec tout le monde. C'était bien quoi. On descendait au parc, ce n'était pas la même chose (que maintenant) : "tu t'arraches de là". C'était vraiment la communauté. C'était à tout le monde. » La nostalgie d'un âge d'or de la cité remontant à sa construction ou à l'installation dans le logement est un processus classique d'idéalisation du passé. Celui-ci peut cependant s'appuyer ici sur des données objectives : à l'évidence, la précarisation économique était moins grande il y a trente ans, l'état du bâti n'avait pas grand-chose à voir avec celui d'aujourd'hui, et les normes moyennes de confort rendaient enviable l'accès à un logement social. Ce sentiment de dégradation est dominant (même si ponctuellement les habitants reconnaissent que la réhabilitation des bâtiments ou l'aménagement des espaces extérieurs ont pu améliorer significativement leur cadre de vie ou tout au moins stopper une spirale négative). Il est aussi exprimé par les jeunes qui disent espérer que leurs enfants ne vivront pas là sur ce territoire : « Parce que c'est nul, imagine moi j'ai des enfants, eux aussi ils vont faire n'importe quoi, ça sert à rien ». La petite délinquance, les affrontements verbaux, les tensions sociales nouées autour de conflits intergénérationnels jouent fortement sur cette perception. Surtout, comme l'exprime cette jeune femme en parlant des cambriolages et dégradations sur les voitures, le sentiment d'être volé par ses proches rend l'agression encore plus insupportable, et exprime le fait que le quartier comme support d'une communauté ait volé en éclat : « Et en fait c'est les jeunes qui disent bonjour d'habitude, quoi. C'est ça le plus malheureux : c'est des traîtres ! C'est ça que je ne comprends pas. »

La communauté du quartier populaire a bel et bien disparu, tant comme représentation d'une condition sociale affirmée et partagée que comme solidarité unissant des individus et des familles au sein d'un territoire. Les tensions quotidiennes qui s'expriment autour de l'appropriation de l'espace micro-local de la cité illustrent cette déstructuration. Ce n'est pas l'existence de conflits de voisinage qui est nouvelle, mais l'incapacité du groupe à les gérer. Les tensions qui opposent certains adultes, notamment les personnes âgées, à des groupes d'adolescents ou de pré-adolescents renvoient à la coexistence difficile de normes contradictoires, notamment celles des jeunes et celles de l'ancien groupe ouvrier aujourd'hui déstructuré, tous deux incapables d'imposer une norme dominante. L'affaiblissement des médiations internes s'oppose alors à la représentation d'un groupe unifié (Bacqué/Sintomer, 2001).

## DES PRATIQUES DE PROXIMITÉ

La forme et la structure urbaines de ces ensembles d'habitation sont-elles responsables de cette évolution ? Les premiers habitants des deux cités ont quitté un quartier traditionnel ou un bidonville pour un habitat moderne et un espace urbain fonctionnel, avant tout résidentiel. Henri Coing soulignait l'impact de ces transformations et indiquait que les habitants du 13<sup>ème</sup> arrondissement ne considéraient pas les îlots rénovés comme un « vrai quartier », au regard de leur expérience antérieure. Les deux territoires étudiés relèvent de ce même urbanisme. La structure commerciale, faible au départ, est aujourd'hui en déclin. Les équipements publics sont insuffisants et parfois mal adaptés, les espaces extérieurs vastes et ouverts, peu

entretenus. Pourtant, comme dans d'autres cités d'habitat social, une structure associative riche et des formes de vie collective y ont existé<sup>5</sup>. Aujourd'hui encore, une sociabilité se déploie dans les cages d'escalier, au bas des immeubles, dans les terrains de jeux ou sur les parkings, qui a ses règles propres, différentes de celles de la sociabilité du pas de porte, du trottoir, du bistrot caractéristique des quartiers anciens ou de celle du jardin, du portail, de la rue que l'on observe dans les îlots pavillonnaires voisins. David Lepoutre a remarquablement étudié son dynamisme chez les adolescents qui en constituent le cœur dans la ville voisine de La Courneuve (Lepoutre, 1997). Ce cadre de vie n'est d'ailleurs pas décrié en soi: « *C'est un petit peu pavillonnaire, les cités ne sont pas très grandes, il y a un petit marché à côté. J'aime bien ce lieu, la structure n'est pas impersonnelle, ça fait village* » déclare une habitante du quartier Cochenne. Les mêmes habitants qui se plaignent de la disparition des formes de sociabilité peuvent décrire un réseau de connaissance étroit, où « *tout le monde se connaît* », avec tout ce que cela peut comporter de contrainte et de contrôle, conduisant certains d'entre eux à « *garder une certaine distance* ».

Peut-on alors parler de quartier ? Dans les deux cas, la notion de quartier est utilisée par les responsables municipaux qui ont mis en place des « démarches quartier » à Saint-Denis, des « conseils consultatifs de quartier » à Aubervilliers, définis sur la base d'un territoire plus large que celui des cités. Mais, quand ils nomment leur lieu de résidence, les habitants ne citent quasiment jamais cette entité politico-administrative et c'est en premier lieu à la cité, qu'ils se réfèrent (positivement ou négativement) pour décrire leur lieu de vie. Les éventuels petits commerces, les équipements, le métro ou la station de bus constituent bien sûr des lieux de rencontre et de pratiques communes qui débordent l'espace de la cité. Un lycéen remarque ainsi que « *les collèges, ça unit les cités* ». Mais l'entité de référence reste la cité, voire le bâtiment, qui se définit également par le regard de l'extérieur, les images sociales et les réputations. Les hiérarchies socio-spatiales peuvent opposer deux immeubles identiques mais gérés par des bailleurs différents, le centre à la périphérie (une dichotomie qui joue un rôle important à Saint-Denis) ou les cités aux îlots pavillonnaires qui les jouxtent : « *les pavillons en face, on ne vaut rien à leurs yeux. Ils vont jusqu'à planter des sapins pour qu'on ne les voie pas (...)* On ne mélange pas les torchons et les serviettes n'est-ce pas ? »

La cité existe comme entité urbaine et comme espace de relations sociales, conflictuelles ou non. On y observe une stabilité résidentielle importante. A Saint-Denis par exemple, près de trois quarts des locataires rencontrés sont nés dans la ville. Plus d'un tiers des ménages sont présents dans la cité depuis 15 ans ou plus, et au vu de leurs caractéristiques socio-démographiques et de leurs revenus, on ne peut guère parler ici de groupe captif mais plutôt d'une population dont la stabilité résulte pour une part d'un attachement à la cité ou en tout cas d'un choix raisonné en terme de rapport qualité/prix. Cette stabilité s'accompagne d'une proximité emploi/logement qui, bien qu'en recul par rapport aux décennies précédentes, reste plus importante qu'ailleurs<sup>6</sup>. Le lien entre lieu d'habitat et lieu de travail, qui était caractéristique des villes ouvrières, demeure ici un facteur d'insertion territoriale. Cet enracinement n'est pas sans conséquences sur la structuration de la vie sociale. Nombre

<sup>5</sup> On se rapportera par exemple à l'émouvant témoignage des habitants d'une tour de Mantes-la-Jolie aujourd'hui détruite filmé par Dominique Cabrera, *Chronique d'une banlieue ordinaire*, 1993, ISKRA.

<sup>6</sup> 41% des chefs de ménage de la cité Allende travaillent à Saint-Denis.

d'habitants possèdent des réseaux familiaux de proximité, des parents proches habitant le même bâtiment ou la cité voisine. Les trajectoires résidentielles se déroulent souvent dans un territoire restreint, et les jeunes adultes qui ont grandi dans le quartier y ont construit des réseaux de connaissance qui se reproduisent de génération en génération. La cité représente pour eux un support d'identité, un monde protégé au regard d'un extérieur peu accueillant et le lieu des premières expériences collectives. Pour quelques-uns, en difficulté scolaire, professionnelle ou familiale, elle constitue l'unique espace d'appropriation, le seul endroit sur lequel ils peuvent imprimer une marque personnelle et collective. L'occupation de l'espace par des groupes d'adolescents et la culture de la rue ne sont pas non plus des phénomènes nouveaux. Mais aujourd'hui, alors que la fragilisation de la société salariale frappe plus particulièrement les jeunes, ce refuge peut se transformer en enfermement, comme en témoigne cette jeune femme en décrivant ses anciens camarades de cité: *« C'est des personnes qui adorent rester dans leur cité. Quelque part, il n'y a que là qu'ils sont en sécurité. C'est leur territoire, s'il se passe quelque chose, ils sont tous là... Certes c'est bien d'avoir des amis dans une cité, rigoler, s'amuser, tout laisser et ne plus travailler... En fait la cité c'est un vice... C'est bien d'y rester mais il faut savoir un moment ou à un autre en partir, c'est-à-dire même si on reste dans la cité, aller à l'école à côté, faire des formations... Maintenant, y rester toute la journée, 24 heures sur 24, c'est ce que j'appelle un vice. Il faut toujours faire quelque chose à côté. »*

Il convient ici de dire quelques mots sur la différenciation des rôles masculins et féminins, fortement perceptibles au niveau de la jeunesse. Ce sont les jeunes garçons et les jeunes adultes de sexe masculin qui monopolisent les espaces publics extérieurs et qui s'affrontent, le plus souvent verbalement, aux adultes. Les jeunes filles expriment autrement une « rage » sociale qu'elles peuvent elles aussi partager. Une pression non négligeable s'exerce d'ailleurs pour qu'elles « se tiennent » en public. Un jeune beur, rappeur, déclare ainsi : *« J'ai vu trop de sœurs qui se dévergoncent, qui portent des jupes courtes... Ma sœur elle lit, elle reste chez moi, elle fait les courses. Un petit dérapage et c'est chaud pour elle. »* Les rapports au quartier sont alors ambivalents : hors la cité, les jeunes filles bénéficient de l'anonymat et échappent à un contrôle pesant, et la mobilité constitue alors un enjeu d'autant plus important. Mais, comme pour les jeunes hommes, le quartier représente aussi un espace de sécurité pour celles qui souhaitent afficher une identité spécifique, par le port du foulard par exemple.

La cité, espace résidentiel, rompt avec le fonctionnement du quartier traditionnel polyvalent. Elle n'en constitue pas moins, sous une autre forme, un territoire support de pratiques collectives, de mémoire et d'identité.

## ANCRAGES ET MOBILITES

L'ancrage local ne s'oppose pas au développement des pratiques de loisir et de consommation aux différentes échelles de l'espace parisien, celle de la ville, celle de la proximité banlieusarde organisée autour de quelques pôles importants, celle des grands espaces publics parisiens. Seuls les individus les plus désaffiliés restent exclus de cette mobilité de proximité et se replient progressivement sur un territoire qui s'amenuise et se

rapproche de plus en plus de l'espace privé du logement. Les représentations des habitants témoignent d'une bonne connaissance du territoire communal et, à Saint-Denis, on observe une pratique réelle de la centralité dionysienne liée aux déplacements domicile/travail ou à une utilisation importante des structures administratives et de l'équipement commercial du centre. Pour les individus et ménages les moins mobiles<sup>7</sup>, cette centralité locale permet d'échapper plus facilement à l'espace de la cité. Ainsi cette femme au foyer, algérienne née à Saint-Denis qui affirme : « *Je suis toujours restée à Saint-Denis, je ne sors pas de Saint-Denis* », mais qui fréquente régulièrement le centre de la commune. Dans les deux villes, l'espace communal constitue une source forte d'identité pour nombre d'habitants, mais à Aubervilliers, où n'existe aucune centralité urbaine à l'échelle communale, la relation à la ville se structure avant tout par la mémoire qui s'y cristallise et les réseaux, plus que par les pratiques urbaines. Nombre d'habitants évoquent un attachement important à la ville, souvent bien plus marqué qu'à la cité.

La plupart des ménages pratiquent un espace à géométrie variable, fréquentant par exemple plusieurs centres commerciaux voisins en fonction d'une hiérarchie économique. L'espace des loisirs déborde bien au-delà du territoire communal et on peut relever une « mobilité de désenclavement » (Kokoreff, 1994) qui amène jeunes et adultes à fréquenter des espaces publics urbains connus, généralement parisiens. Ces pratiques ne sont pas nouvelles, comme en témoignent les récits de sorties du dimanche des familles ouvrières du début du siècle sur les Champs-Élysées ou les grands boulevards, de pique-nique ou promenades en vélo dans la campagne de l'Île de France. Si la mobilité est aujourd'hui plus facile, l'espace public parisien plus accessible et les possibilités et choix individuels multipliés, ces différentes échelles de pratique se cumulent plutôt qu'elles ne s'opposent.

Aujourd'hui comme hier, l'expérience de la mobilité n'efface pas la distance sociale et n'implique par elle-même aucune logique sociale. Contrairement à un certain discours sociologique, les centres commerciaux ou les transports en commun ne sont pas devenus les nouveaux lieux de la coprésence ou de la mixité sociale. Il suffit pour s'en convaincre d'emprunter un dimanche les lignes de métro qui desservent Saint-Denis ou Aubervilliers ou de fréquenter l'un de ces supermarchés discount qui se sont multipliés dans ces territoires paupérisés. La « diversité » sociale et ethnique des usagers y reste fort restreinte. Hors du quartier, et notamment dans Paris, la distance sociale se marque tant dans l'espace urbain que dans la façon de s'habiller, de se tenir, de parler (Pinçon, 2001). Le monde « extérieur » peut alors être vécu comme inaccessible et renvoyer à une distance sociale infranchissable. Pour les jeunes, la diffusion de la « culture des banlieues » à travers le « look » ou la musique, si elle permet d'afficher une identité, ne supprime pas la distance et le sentiment de vivre un autre monde : « *Même à quelques stations de métro, il n'y a pas la même mentalité, pas la même réalité. Ils ne savent pas, ceux qui habitent au Pont neuf, ils ne voient pas ce qui est à côté. Ils ne savent pas ce que c'est, quand la police passe 24 heures sur 24. Il y en qui s'habillent racaille, mais les vrais racailles, ils veulent partir (d'ici).* » Les expériences de contrôles policiers au faciès ne font que renforcer la stigmatisation et cette situation est décuplée lorsque les jeunes banlieusards partent en vacances hors de la région parisienne. Les

---

<sup>7</sup> Nous n'avons pas étudié spécifiquement cette population dont traite l'article de Coutard, Dupuy et Fol dans ce même numéro.

adultes ne manifestent pas la même colère, mais parfois un désintérêt qui marque autant la distance : « *Paris, je n'ai rien à y faire* ». La mobilité contribue à rendre plus visibles les inégalités et la ségrégation urbaine. La facilité à se déplacer renvoie *a contrario* à la difficulté de choisir véritablement son lieu d'habitat, qui est parfois vécue comme une forme d'assignation à résidence. Le « nous » se construit comme affirmation identitaire et spatialisée, en réaction au monde « extérieur ». Pour être à l'aise dans l'espace urbain et l'espace social, il faut sans doute être à même d'y affirmer une identité. L'expérience de la mobilité urbaine renvoie donc en retour à la question de l'ancrage local, accepté ou non, revendiqué ou non. L'espace où l'on vit garde une consistance sociale, en particulier dans la confrontation au monde « extérieur ». Il est cependant plus difficile de l'affirmer en positif : les quartiers populaires ne sont plus aujourd'hui que « ces quartiers dont on parle » (Collectif, 97) et ces représentations, qu'elles soient médiatiques, politiques ou savantes, ont des effets bien réels.

### DESAFFILIATION POLITIQUE ET REPRESENTATION

Une identité sociale est cependant revendiquée par certaines anciennes villes ouvrières. La municipalité de Saint-Denis affiche par exemple l'image d'« une ville dynamique et populaire » qui renvoie au sentiment diffus, exprimé par nombre d'habitants, qu'ils sont chez eux ou entre eux dans leur ville. La consistance sociale de la ville, bien qu'imprécise, conserve une valeur positive dans ce discours. Elle se heurte cependant aux polarisations spatiales et aux clivages socioculturels internes à la commune (Bacqué, Fol, 1997). Surtout, cet imaginaire reste de portée locale et n'est plus couplé à une alternative sociale et politique nationale. Son écho n'est pas suffisant pour que les « quartiers populaires » puissent retrouver une certaine visibilité à une autre échelle.

La revendication et la représentation politiques sont sans doute des facteurs qui ont favorisé la reconnaissance du monde ouvrier au-delà des quartiers populaires. Cette dimension est peu présente dans les travaux d'Henri Coing mais apparaît essentielle quand Annie Fourcault décrit la constitution d'une ville ouvrière de banlieue à travers le cas de Bobigny (Fourcault, 1986). Dans ces villes, l'abstention était plus faible que dans le reste de la France et la frontière entre le « eux » et le « nous » tendait à placer les dirigeants politiques locaux du côté de la communauté populaire. Aujourd'hui, cette constellation particulière a volé en éclats. De façon plus générale, dans les quartiers « difficiles », le faible taux de mobilisation électorale et l'importance électorale du Front National ne constituent que les signes les plus visibles d'une désaffiliation politique. Le tissu associatif, même s'il se transforme et se renouvelle à la marge, s'est affaibli et fragmenté. Les habitants expriment un sentiment d'éloignement particulièrement marqué par rapport à la classe politique (Bacqué, Sintomer, 2001 ; Rey, 1997, 1999)

Dans les deux quartiers que nous avons étudiés, on ne peut guère relever aujourd'hui que des formes fragiles et inabouties de réaffiliation politique. Les associations de type communautaire sont quasiment inexistantes et quand elles fonctionnent, ce n'est pas au niveau local mais comme réseau de solidarité à l'échelle de l'agglomération ou de la région parisienne. Si l'extrême droite se nourrit des réactions protestataires, son implantation n'est

pas ancrée sur une base militante et manque de solidité (Sintomer, 2000). L'expression des jeunes à travers la musique rap ou d'autres formes musicales témoigne certes de la vitalité d'une culture populaire. Elle comporte une dimension identitaire et contestataire indéniable et met en scène une image des quartiers qui contribue à retourner positivement le stigmate qui pèse sur eux. Mais elle constitue une forme d'expression politique à peine embryonnaire, même si les dernières élections municipales ont prouvé dans d'autres lieux la capacité de certains de ces groupes à se faire entendre dans le champ politique.

## CONCLUSION

Au total, les cités d'habitat social que nous avons étudiées réunissent certaines caractéristiques des quartiers populaires traditionnels. Elles accueillent des groupes situés au bas de l'échelle sociale et qui partagent un même statut résidentiel. Cette population n'est pas homogène mais développe des représentations communes face à la précarisation de la société salariale et aux multiples discriminations auxquelles elle est confrontée. Quartiers dans le langage politico-administratif, plus souvent « cités » pour leurs habitants, ces territoires ont une véritable consistance. Une sociabilité de proximité spécifique, conflictuelle mais bien réelle s'y déploie. L'attachement et l'enracinement d'une part importante des ménages à la cité ou au quartier et plus encore à la ville perdurent. Il repose notamment sur une stabilité résidentielle relativement importante. Entre ressource et enfermement, les cités suscitent une identification forte qui, négociée différemment par chaque individu, peut conduire à l'adhésion raisonnée comme au rejet.

On constate un développement de la mobilité dans la diversification des pratiques urbaines, mais ce processus ne conduit pas à la dissolution des identités spatiales et peut même dans certains cas les conforter. Cette ouverture n'a par contre pas d'équivalent en termes résidentiels. De plus, cette expérience reste largement guidée par des logiques sociales, tant dans le choix des espaces fréquentés que dans les confrontations d'habitus qu'elle occasionne. Le type de mobilité des habitants de ces quartiers ne peut donc être apprécié à l'aune de celui dont les classes moyennes sont l'épicentre - et qui est celui qui se trouve globalement valorisé à l'échelle du pays (Remy, 1996).

Il faut cependant noter dans ces espaces des facteurs de désagrégation. La précarisation de la société salariale se traduit par un aiguisement des conflits de normes, par des clivages internes et par une fragmentation de la vie populaire qui ont des répercussions sur la façon dont les habitants peuvent s'identifier à une communauté revendiquée en positif. Le travail d'unification symbolique du groupe est d'autant plus difficile que la dimension politique de l'affiliation des individus fait défaut et que les recompositions ne sont sur ce plan qu'à peine amorcées. Au-delà du quartier et des villes concernées, l'identité des « quartiers populaires » est difficilement perceptible autrement que sur le mode de la labellisation administrative des « quartiers en difficulté » ou de la stigmatisation médiatique des « zones de non-droit ».

Entre les deux approches sociologiques évoquées au début de notre discussion, l'une qui postule la disparition objective des quartiers populaires et l'autre qui se contente d'affirmer leur existence maintenue sous une forme modifiée, il n'y a pas à choisir. Il s'agit

plutôt d'affirmer une problématique médiane, assez parallèle à celle qu'avancent Stéphane Beaud et Michel Pialoux en étudiant « les ouvriers après la classe ouvrière » (Beaud, Pialoux, 2000). A l'évidence, le modèle du quartier ouvrier traditionnel appartient au passé et cette évolution repose sur des ressorts beaucoup plus larges que la simple modification de la forme urbaine. La précarisation des classes populaires, leur hiérarchisation et leur segmentation (notamment en fonction de critères générationnels) rendent plus difficile le travail de constitution d'une identité sociale nouvelle, spatialisée et relativement unifiée. L'absence de représentation publique positive des couches populaires de ces quartiers a contribué à affaiblir leur capacité de résistance et de réorientation. Pour autant, il existe bien en ces lieux des relations sociales et des représentations populaires qui ne sauraient se réduire à de l'anomie ou à la tentative frustrée d'imiter les comportements des classes moyennes d'autres territoires. C'est pourquoi les sciences sociales ne sauraient passer simplement la notion au chapitre des pertes et profits. L'étude des quartiers populaires peut se comprendre au contraire comme une contribution modeste pour leur faire retrouver une certaine visibilité.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASCHER F. (1998), Méthodes et perspectives pour la politique de la ville, in SUEUR J.P. (ed), *Demain la ville*, Paris, La Documentation française, vol. 2.
- MAUTHIER J-Y. (1999), Le quartier à l'épreuve des mobilités métropolitaines, *Espace Populations Sociétés*, 2.
- BACQUE M.H., FOL S. (1997), *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan.
- BACQUE M.H., SINTOMER Y. (2001), Affiliations et désaffiliations en banlieue, réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers, *Revue française de Sociologie*, n° 42-2.
- BEAUD S., PIALOUX M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- BEHAR D (1990), Vive les quartiers populaires ! , *Le Monde*, 26 décembre.
- CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CHAMBOREDON J.C., LEMAIRE M. (1970), Proximité spatiale et distance sociale, *Revue française de sociologie*, XI.
- CHEVALIER L. (1984), *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Hachette, 1984 (Première édition 1958).
- CHOMBART DE LAUWE P.H. (1956), *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, CNRS.
- COING H. (1966), *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les éditions ouvrières.
- DELARUE, J-M (1991), *Banlieues en difficulté : la relégation*, Syros Alternatives.
- DUBET F. (1987), *La galère, jeunes en survie*, Fayard, Paris.
- DUBET F. (1997), Comment nommer les classes populaires ?, in COLLECTIF, *En marge de la ville, au cœur de la société, ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D. (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- FAURE A. (2001), Un peuple dans sa ville ou le cours d'une longue histoire, *Genèses*, n°42.
- FOURCAULT A (1986), *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Editions Ouvrières/Presses de la FNSP.

GANS H. (1962), *The Urban Villagers: Group and Class Life of Italian-American*, New York, The Free Press.

HOGGART R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Minuit (Londres, 1957).

KOKOREFF M. 1994, La dimension spatiale des modes de vie des jeunes, *Société contemporaine*, n°17.

LEPOUTRE D. (1997), *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.

MAGRI S. (1993), Villes, quartiers: proximité et distances sociales dans l'espace urbain, *Genèses*, n°13.

MAGRI S., TOPALOV C. (eds) (1989), *Villes ouvrières (1900-1914)*, Paris, L'Harmattan.

PETONNET C. (1987), *On est tous dans le brouillard*, Galilée.

PINÇON M (1982), *Cohabiter, groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Plan Construction.

REMY J. (1996), Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville, in HIRSCHORN M., BERTHELOT J.M. *Mobilités et ancrages, vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan.

REY H (1997) « Diversité des attitudes politiques dans une cité de banlieue », in COLLECTIF *En marge de la ville, au cœur de la société, ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.

REY H. (1999) Développement social et citoyenneté, in MOZERE L., PERALDI M., REY H. (eds) *Intelligence des banlieues*, La Tour d'Aigues, L'Auber.

SINTOMER Y. (2000), Désaffiliation politique et vote frontiste dans l'ancienne banlieue rouge L'exemple du quartier Allende à Saint-Denis, in F. Haegel, H. Rey, Y. Sintomer (eds), *Racisme, xénophobie et Front National en banlieue*, Paris, L'Harmattan.

TOPALOV C. (2001), The Neighborhood of the Social Sciences in the 1950s and 60s: Three Cross-National Case Studies, contribution au séminaire *Science and the City*, Berlin, Max Planck Institute for the History of Sciences, ms.

TOURAINÉ A. (1992), Inégalités de la société industrielle, exclusion du marché, in AFFICHARD J., DE FOUCAULT J.B. (eds), *Justice sociale et inégalités*, Paris, Esprit.

YOUNG M., WILLMOTT P. (1957), *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul (traduction française *Le village dans la ville*, Paris, CCI, 1983).

WACQUANT L. (1993) Urban Outcasts : Stigma and Division in the Black American Ghetto and the French Urban Periphery, *International Journal of Urban and Regional Research*.

WHYTE W. (1943), *Street Corner Society*, Chicago, University of Chicago Press.